

HONORAIRES TRANSACTIONS		
Immeubles, appartements et maisons à usage d'habitation, professonnels et murs commerciaux		
- de 30 000 Euros	3 500 €	
De 30 001 Euros à 60 000 Euros	4 500 €	
De 60 001 Euros à 120 000 Euros	5 500 €	
De 120 001Euros à 160 000 Euros	7 000 €	
De 160 001Euros à 190 000 Euros	8 500 €	
190 000 Euros à 230 000 Euros	9 500 €	
Plus de 230 000Euros	4%TTC	
Terrains pour particuliers		
- de 50 000 Euros	5 000 €	
+ de 50 000 Euros	7% TTC	
Promotion immobilière		
5 % HT		

HONORAIRES LOCATIONS	
Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)	
Frais afférents à la visite du preneur, à la	
constitution de son dossier et à la rédaction du	
bail :Montant appliqué au preneur et au	
bailleur selon zone géographique par m2 de l	
surface habitable du logement loué	
Zone très tendue	12 Euros TTC /m2
Zone tendue	10 Euros TTC /m2
Zone non tendue	8 Euros TTC /m2
Frais d'établissement d'un état des lieux :	
Montant appliqué au preneur et au bailleur par	
m2 de la surface habitable du logement loué	3 Euros TTC/ m2
	•
Honoraires d'entremise : Montant appliqué au	
bailleur calculé sur le loyer annuel hors charges	4 % TTC

EVALUATION DU PATRIMOINE	
Si pas de mandat	150 Euros HT + TVA en cours

